



Mise en demeure

Par Dragonne

Bonjour, je viens de recevoir une mise en demeure on me réclame une créances de 2018 puis-je la contester ? Et comment si c'est faisable. Merci

Par kang74

Bonjou

Comme on ne sait ^pas ce qu'il y a dans la mise en demeure, pour quelle créance, on peut juste vous répondre que contester une mise en demeure ne sert à rien .